

Pour citer cet article : Hoffet ME. *Evolution de la famille au Vietnam ces dernières décennies*. Bobigny : Association Internationale d'EthnoPsychanalyse ; 2006. Available from : http://www.clinique-transculturelle.org/AIEPtextesenligne_hoffet_vietnam.htm

Evolution de la famille au Vietnam ces dernières décennies

Marie-Eve HOFFET*

Que devient la famille vietnamienne aujourd'hui après tous les bouleversements que le Vietnam a connu ces dernières décennies.

Mes références concernent l'ethnie majoritaire des Viets qui représente aujourd'hui 85% de la population. Ce sont les habitants des deltas alors que dans les montagnes on trouve d'autres ethnies, une cinquantaine, très minoritaires en nombre. Je vais essayer de transmettre le résultat des échanges que j'ai pu avoir avec les collègues vietnamiens pendant les années où j'ai fait de la formation à Hanoi et à HochiminhVille en pédopsychiatrie dans le cadre de l'Association Franco-Vietnamienne Nt-Psy (depuis 1998, deux fois l'an) ainsi que ce que j'ai appris à travers mes lectures de revues et de littératures vietnamiennes.

Les indicateurs choisis pour faire un survol de l'évolution de la famille seront le culte des ancêtres et les modalités de choix du prénom ou nom principal.

Pourquoi ces deux indicateurs ?

Il représente l'un et l'autre le fondement de la famille vietnamienne traditionnelle. Il est intéressant de s'y référer car ces coutumes se pratiquent à nouveau actuellement.

Les renseignements que j'ai récoltés personnellement sur la question des prénoms et sur le culte des ancêtres se recoupent avec ceux que l'on trouve dans certains écrits récents comme le livre de Madame DO Chi Lan « L'enfant et sa famille au Vietnam » et des études ethnologiques basées sur des enquêtes essentiellement statistiques de Tung Nguyen et Nelly Krolowski dans le livre « D'un nom à l'autre en Asie du Sud-Est, approches ethnologiques » ainsi que dans la thèse de Stéphane Boussat.

Pour l'évolution de la famille vietnamienne, j'utilise la revue "Etudes Vietnamiennes" publiées depuis 1955 au Vietnam, fondée par le docteur Nguyen Khac Vien qui a introduit la psychologie de l'enfant au Vietnam dans le cadre de la Fondation NT qu'il a créée à Hanoi en 1988. Je ferai aussi état des récits de mes amis vietnamiens en particulier Nguyen Kim Hien qui a présenté un mémoire de DEA à Paris à l'UFR de Sciences sociales à l'Université Paris VII sur "Le renouveau spirituel dans le Vietnam actuel" en 2002 (Texte non publié à ce jour).

Nous décrirons d'abord les coutumes traditionnelles puis leur évolution aujourd'hui. Ceci devrait nous permettre en conclusion de dire quelques mots sur la place de l'enfant dans la société vietnamienne et sur le rôle de la famille dans son développement.

En procédant ainsi, je suis le chemin qui a été le mien dans ma rencontre avec le Vietnam. En effet, c'est en écoutant un cas clinique rapporté par un collègue vietnamien dans lequel la famille, pour soulager son enfant, avait procédé à un changement de nom de façon rituelle, que j'ai rencontré la question des spécificités culturelles vietnamiennes. J'ai alors fait une recherche sur le choix du nom principal que je poursuis par une étude sur la pratique du

* Psychiatre des Hôpitaux. Secrétaire Générale de l'Association franco-vietnamienne Nt-Psy. E-mail : nt-psy@club-internet.fr

changement de nom en cas de difficultés de développement chez un enfant. En la comparant avec nos pratiques à nous, beaucoup de questions me sont venues. Ce qui m'intéressait plus particulièrement était de comprendre où passait dans les traditions vietnamiennes la connaissance des conflits inconscients qui surgissent dans l'interaction parents/enfants au cours du développement d'un enfant et que l'enfant introjecte pour constituer sa propre réalité psychique. En effet nous n'avions pas toujours le sentiment d'être bien compris dans nos développements théoriques basés sur nos connaissances de la psychanalyse. Pourtant tout notre enseignement était construit à partir de l'échange de cas cliniques et cela nous avait semblé une garantie suffisante pour une bonne compréhension.

D'où l'intérêt particulier porté à la tradition du changement de nom chez les petits enfants. Mais je ne suis pas encore assez avancée dans mes recherches à ce sujet et je ne les aborderai que très sommairement. La nécessité de comprendre les coutumes familiales vietnamiennes a été un préalable dont je peux parler aujourd'hui.

I Quelques indications sur l'histoire et la culture vietnamienne

L'histoire hagiographique du Vietnam est l'histoire de sa résistance aux invasions chinoises. Pourtant, comme on le verra, ils ont une base de culture commune.

Les Vietnamiens datent le début de leur histoire suivant les recherches archéologiques et historiques, en 1042 avant J.-C. Pendant cette période les échanges sont fréquents avec la Chine du sud et l'Indonésie. C'est l'époque des rois Hungs. En 247 avant J.-C., un premier royaume est formé qui comprend le Yunnan et le delta du Fleuve Rouge.

Ce royaume va être conquis par les Chinois et occupé pendant mille ans, disons tout le premier millénaire de notre ère.

Pendant cette période le Vietnam va être soumis aux influences multiples du bouddhisme, du confucianisme et du taoïsme. La croyance propre des vietnamiens s'organisait autour du culte des génies, génies du sol et génies d'origine humaine. Ces croyances ont toujours persisté et sont également toujours actives aujourd'hui. Les Vietnamiens vont acquérir l'écriture des idéogrammes.

Mais les Chinois se montrent cruels, ce qui est à l'origine de nombreuses révoltes qui vont aboutir à la défaite des chinois après la fin de la dynastie des Tang en Chine. La fondation du Vietnam est datée de cette époque : 939 après J.-C.

Il y a encore des guerres pour lutter contre les envahisseurs et en particulier les mongols en 1257 qui réussissent à envahir la Chine et seront arrêté par les Vietnamiens.

Puis le Vietnam, qui n'existe qu'au Nord, va petit à petit conquérir le Sud après des combats incessants. C'est en 1698 que le Vietnam actuel est unifié dans un royaume.

Sur le plan mythique les récits sur le début de l'histoire du Vietnam datent de l'époque des rois Hungs.

Pour gouverner et comme le pays était soumis aux aléas des débordements de l'eau, que cette eau vienne des fleuves, de la mer ou du ciel, il a fallu mettre en place une administration forte pour organiser la lutte contre ces fléaux. C'est comme cela qu'on explique l'influence du confucianisme qui s'est imposé petit à petit sur un pays plutôt bouddhiste. Mais les 3 religions, le taoïsme, le bouddhisme et le confucianisme ont toujours coexisté. Les rois Tran organisaient des concours de religion vers le 13^{ème} siècle. A partir du 17^{ème} siècle au moment de l'unification du pays, c'est le confucianisme qui l'a emporté.

Que peut-on dire du confucianisme ?

J'utilise le livre de Anne Cheng *Histoire de la pensée chinoise* (Collection « essais » Points Seuil) Elle y parle de l'enseignement de Confucius dont la vie se déroule au 6^{ème} siècle AJC et qui est la référence intellectuelle de la pensée chinoise jusqu'au 19^{ème} siècle.

Les quelques notions qui vont suivre sont importantes car elles éclairent également les coutumes dont nous allons parler. Pour Confucius :

- L'homme ne devient humain que dans sa relation à autrui. Le moi ne saurait se concevoir comme une entité isolée des autres, retirée dans son intériorité, mais plutôt comme un point de convergence d'échanges interpersonnels.

- Si être humain, c'est être d'emblée en relation avec les autres, cette relation ne peut être perçue que comme étant rituelle. Le respect de l'autre et l'harmonie des relations passent par la reconnaissance de sa place dans la famille et dans la société. C'est la fonction du rituel.

- La notion de rituel à l'époque de Confucius va donc passer, dans un glissement sémantique, du sens sacrificiel et religieux tel qu'il existait auparavant, à l'idée d'une attitude intériorisée de chacun, qui est conscience et respect d'autrui et qui garantit l'harmonie des relations humaines, qu'elles soient sociales ou politiques. Le champ d'action des rites se déplace des relations entre l'humain et le surnaturel vers celles qui existent entre les humains eux-mêmes.

- On appelle « ren » le sens de l'humain ainsi acquis. Le « ren » se manifeste dans des vertus éminemment relationnelles, fondées sur la réciprocité et la solidarité. La relation la plus importante est la relation père/fils. La piété filiale est la clé de voûte du « ren » en ce qu'elle illustre le lien de réciprocité. L'enfant répond par le respect et la reconnaissance à l'amour qui lui a été prodigué par ses parents et son père, en particulier, dès sa naissance.

- L'éducation est centrale pour le développement de l'individu, **« elle a pour finalité de vaincre l'"égo" pour se placer dans le sens des rites »** (Anne Cheng)

On voit que les rites, dans les relations interpersonnelles, vont prendre une importance considérable et le langage va en être le porteur.

On le repère dans le langage vietnamien encore actuellement.

Pour en rendre compte, le mieux est de lire un passage du livre de l'ethnologue Florence Nguyen Rouault qui raconte sa découverte de la famille vietnamienne de son mari. Elle le décrit dans un livre : *Une famille de Saïgon*. C'est un livre qui est sorti en 1999 aux éditions de l'Aube et qu'il est utile de lire si l'on veut comprendre quelque chose aux coutumes vietnamiennes. Je la cite : « La façon de se désigner et de désigner son interlocuteur varie selon la position que l'on adopte par rapport à lui. Le "je" ne sera pas le même selon que l'on s'adresse à ses parents, ses grands-parents, son grand frère ou sa petite sœur. Quand on s'adresse à ses parents, on se nomme "con", (enfant). Pour parler à ses grands-parents on dira "chau" c'est à dire petit enfant. Par exemple si un enfant demande de l'eau à son père, il ne dira pas je voudrais de l'eau, il dira "enfant" demande de l'eau. S'il demande de l'eau à ses grands-parents ; il dira "petit enfant" demande de l'eau. Il devient "em" quand il s'adresse à ses grands frères ou sœurs et "anh" s'il s'adresse à plus jeune que lui.

Les parents de même quand ils s'adressent à leurs enfants disent "ba" (papa) ou "ma" (maman) ; le mari s'adresse à sa femme en la nommant "em" et elle lui parle en disant "anh".

"em" traduit donc une position inférieure à "anh" ».

Dans les contacts quotidiens, les Vietnamiens utilisent les vocables relatifs aux relations de parenté que je viens de citer, à la place des pronoms personnels. Cette façon d'utiliser des

vocables familiers est très en faveur dans la société. Cela rend les liens entre les hommes plus intimes, plus proches. Quand on m'appelle au Vietnam on dit Chi Marie-Eve ce qui veut dire grande sœur Marie-Eve. On ne m'appelle jamais Madame Hoffet.

En cas de conflit, de querelles avec ses pairs, l'enfant utilise dans son vocabulaire des positions qui ne lui appartiennent pas. Il cherche à se monter ainsi supérieur à son adversaire. Il dira par exemple, « ton père (en parlant de lui à un ami contre qui il est en colère) à quelque chose à te dire ».

Cet usage de la langue existe toujours. J'ai eu à faire traduire un petit document qui résumait les actions entreprises au Vietnam en indiquant au dos de la plaquette les différents intervenants qui étaient remerciés pour leur soutien. Cela allait du cadre responsable à la secrétaire. A ma grande surprise, il n'y a que les grands chefs qui sont présentés par leur titre. Pour les autres les appellations utilisent les vocables familiers pour désigner leur position dans la hiérarchie des fonctions professionnelles. C'est donc « Bac » Ho thi Kim Chi puis « Ba » Thay Thuy , puis Anh pour le grade de secrétaire.

Une partie des rituels sont donc des rituels de désignations de la place de chacun.

On voit que l'enfant en apprenant à parler apprend en même temps cette place de chacun dans la famille.

Si on revient à Anne Cheng, elle va parler de ce que l'on appelle la rectification des noms. Il y a, dans la pensée chinoise, l'idée d'une adéquation du nom et de la réalité. Je la cite : « Il existe une force inhérente au langage qui ne fait qu'exprimer la dynamique des relations humaines ritualisées et qui n'a donc pas besoin d'émaner d'une instance transcendante. Il convient d'agir sur les noms de manière à ce qu'ils ne s'appliquent qu'à des réalités qui les méritent, mais aussi d'agir sur la réalité des choses de manière à ce qu'elles coïncident avec les noms conventionnels ». Cet état d'esprit influence le mode de résolution des conflits dans le travail par exemple. Il s'agit d'aider le supérieur à assumer dans la réalité la représentation éthique que l'on a de sa fonction.

Et plus loin : « Cette recherche d'une adéquation rituelle entre noms et réalités est la traduction de l'idée d'un monde s'harmonisant et s'équilibrant de lui-même. Il y a une grande nostalgie de l'adéquation originelle de l'aventure humaine au cours naturel des choses ».

Nous avons ainsi confirmation de la place centrale des rites et des rites qui concerne la nomination dans la pensée chinoise. Ceci est repris totalement dans la pensée vietnamienne.

Ces codes rituels doivent être respectés vis à vis des vivants mais aussi vis à vis des morts par le culte des ancêtres sur lequel nous reviendrons. La frontière est perméable entre la vie et la mort, entre le divin et l'humain.

II L'organisation villageoise

Le village est l'unité de base de l'organisation sociale et administrative. Un dicton vietnamien dit que la loi du souverain cède à la coutume du village ce qui montre son degré d'autonomie. Un village regroupe plusieurs familles. Il n'est pas seulement formé de ceux qui l'habitent mais il comprend également tous ceux qui en sont originaires. Ils y reviennent quelques fois dans leur vie pour les fêtes familiales. Elles regroupent toute une lignée et les différentes branches de la lignée. Car c'est là que se trouvent les tombeaux des ancêtres, le temple familial tenu par un membre de leur clan. Il est très important pour un vietnamien d'avoir un village d'origine en province. A signaler que la pratique de ces fêtes villageoises qui était

tombée en désuétude pendant 5 décennies est à nouveau d'actualité, même chez les cadres du parti.

Dans chaque village, il y a également une maison communale dans laquelle on fait un culte à un ou plusieurs génies qui sont les génies du village.

Je peux donner l'exemple d'un village que j'ai visité avec une amie car c'est le village de ses ancêtres quelle a retrouvé depuis 3 ans. C'est un village agricole très pauvre, à 25 km de Hanoi.

Le livre de généalogie de la famille de mon amie remonte jusqu'à un ancêtre qui a vécu vers 1480.

Dans ce village, qui est depuis peu patrimoine historique du pays, il y a une pagode ancienne, très belle, et une maison villageoise. Dans cette pagode, en plus du culte des bouddhas il y a un autel pour une dame qui est un des génies du village car elle a apporté au village la culture du ver à soie. Il y a aussi une photo de Ho Chi Minh. La spécificité du bouddhisme est que dans sa grande tolérance, il accueille tous les autres cultes. Bouddha d'une certaine façon est le premier de tous.

Un peu plus loin, à la limite extérieure du village, il y a la maison communale. On y vénère les 3 génies fondateurs du village qui viennent de la période des rois Hungs. On raconte que le village existe depuis 4000 ans.

Il y a aussi la statue de l'ancêtre de mon amie, Nguyen Nhu Do qui a vécu jusqu'à 103 ans. Il a gagné un des premiers concours de lettrés au 15^{ème} siècle, il a servi 8 rois, il a souvent été ambassadeur en Chine. Chaque fois qu'il revenait de Chine, il emmenait quelque chose pour le village. C'est lui qui a reconstitué l'histoire du village en travaillant sur les annales aussi bien chinoises que vietnamiennes jusqu'aux rois Hungs. Malheureusement, la guerre de libération a détruit la plupart des archives. Mon amie me dit que son ancêtre est un demi-génie. Suivant l'importance des bienfaits de la personne pour le village, il pourra être décrété génie pour 500 ans ou pour 1000 ans ou, comme pour les généraux de l'époque des rois Hungs, pour 10.000ans.

Les tablettes des différentes personnes du village qui ont passé le concours des lettrés sont également exposées dans la maison communale. Une fois tous les deux ans, il y a une grande fête au village pour célébrer les ancêtres.

Donc on voit que le culte des ancêtres qui est intra familial est prolongé par les cultes villageois et les cultes du souverain au niveau de la nation. Il y a donc toute une pyramide hiérarchique qui va de la famille en passant par le village jusqu'au souverain.

III La famille dans la période traditionnelle décrite à partir des deux indicateurs choisis

Le choix du nom principal

Avant de parler du nom principal il nous faut dire quelques mots sur les noms dans leur ensemble. Ils sont au nombre de 3.

Le nom patronymique : il y a très peu de patronymes au Vietnam, ce sont les noms des lignées royales depuis l'origine. Le dernier roi s'appelait Nguyen, il y a Pham, il y a Le Tran etc. Il y en a 163 patronymes relevés chez les Viets (selon Nelly Krowolski).

Le nom intermédiaire : les écrits sont variables sur ce nom. Je me réfère donc à ce qui m'a été raconté. Dans les campagnes il a longtemps désigné le sexe de l'enfant : c'était Thi pour la fille et Van pour les garçons. Dans les familles plus lettrées, il représente la branche de la lignée. Comme illustration, on raconte l'histoire du roi Minh Menh qui a régné entre 1820 et

1840. Il est l'ancêtre de Bao Dai. Il a eu beaucoup d'enfants. Il a écrit un poème de 4 vers avec 5 mots par vers pour permettre l'identification de la génération de ses descendants. Chaque mot sert de nom intermédiaire pour tous les princes de la même génération. Au début du deuxième vers, il y a le mot Bao. C'est le nom intermédiaire de Bao Dai, le dernier empereur du Vietnam. Ce poème est en plus très beau, qu'il s'agisse de la sonorité ou du sens. Si bien que tout le monde s'en souvient et on peut savoir, si on entend parler d'un prince, à quelle génération il appartient.

Le nom principal

1) Le choix du nom principal est libre, il n'y a pas de restriction au choix du nom. Il peut être inventé ou représenter le nom de quelque chose qui existe ou le nom d'une qualité morale. Le nom principal n'est pas sexué car le masculin et le féminin n'existe pas dans la langue vietnamienne.

2) Le nom principal choisi ne doit pas être le même que celui d'un ancêtre sur 5 générations. Cet interdit est en relation avec le culte des ancêtres ; on doit honorer les ancêtres sur 5 générations. On pourrait manquer de respect à l'ancêtre en interpellant un enfant qui porte le même nom, si on est amené à le gronder par exemple. Cette particularité ne se retrouve que dans la zone d'influence sino-vietnamienne (Japon, Corée, Chine, Vietnam). Les bouddhistes considèrent cet interdit comme une superstition.

3) Le nom principal doit servir à inclure les enfants dans un même ensemble par le choix d'un thème par exemple. Les enfants auront tous des noms de fleurs par ordre alphabétique pour que l'on retrouve la place dans la fratrie. Les noms principaux dans une même famille peuvent aussi commencer par la même lettre ou contenir une même lettre. Il est important qu'il y ait une liaison entre les noms principaux de chaque enfant. Cela signe leur appartenance à une même fratrie.

On sera également attentif à la beauté phonétique du nom.

4) Les grands-parents choisissaient traditionnellement le nom principal de leurs petits enfants et en discutaient avec les parents. Dans les familles de lettrés, le grand-père choisit toute une série de noms à l'avance pour les garçons ou pour les filles qui vont refléter la filiation et on les distribuera au fur et à mesure des naissances.

5) Traditionnellement, la prononciation du nom principal était interdite pour une période plus ou moins longue et à différentes périodes de la vie. Chez l'enfant, il était remplacé par un surnom pour éloigner les esprits mauvais qui pourraient faire du mal à l'enfant. Le plus souvent l'enfant prenait son nom véritable au moment où il était déclaré dans le registre du village pour participer aux corvées villageoises, c'est à dire au moment de l'adolescence. La raison mise en avant aujourd'hui, c'est de ne pas faire de jaloux quand la famille estime que le nom qu'elle a choisi est si beau qu'il pourrait réveiller l'envie destructrice des autres. Ce beau nom n'est pas non plus révélé à l'enfant quand il est encore petit car il pourrait être écrasé par sa signification.

6) Il y a une pratique de changement du nom dans plusieurs circonstances, par exemple quand le tout petit présente des difficultés de développement ou qu'il est malade. On interrogera alors un médium ou un bonze pour savoir si le nom choisi est bien conforme. Pour cela l'horoscope joue un rôle important. On peut être amené à changer plusieurs fois de noms dans sa vie, dans des circonstances spécifiques. Si l'on est en danger, si l'on accède à un emploi honorifique, quand on est artiste. On peut aussi changer de nom au moment de la mort, si la personne pense que la vie qu'il a menée ne peut pas protéger ou porter chance à ses enfants.

7) Il n'y a pas de cérémonie particulière pour la dation du nom principal au niveau de la collectivité. La cérémonie est purement familiale et consiste dans une présentation de l'enfant devant l'autel des ancêtres à la fin du premier mois.

Quelques mots sur le droit civil : la polygamie est autorisée, mais il y a une différence entre la première femme et les autres qui sont souvent d'anciennes servantes de la maison. Tous les enfants qui naissent appellent la femme principale « mère ». Les enfants des autres femmes appellent leur mère génitrice « grande sœur ».

Les filles héritent au même titre que les garçons. S'il n'y a pas de fils pour célébrer le culte des ancêtres, ce peut être la fille aînée qui s'acquitte de cette tâche quand les parents n'ont pas adopté un garçon, ce qui est quand même le cas le plus fréquent.

Le culte des ancêtres

Les textes traditionnels différencient la coutume d'enterrer les morts, le fait de commémorer l'anniversaire des morts et le culte des ancêtres.

On retrouve le culte des ancêtres dans d'autres pays d'Asie, mais ce n'est qu'au Vietnam et en Chine qu'il a pris une telle importance. Il est le centre de la vie spirituelle des vietnamiens (études vietnamiennes, page 35). Au Japon il existe aussi, mais il est moins central. L'autel des ancêtres est souvent dans la chambre à coucher des parents et non dans la pièce principale comme au Vietnam.

Il semble que ce culte date de la période pendant laquelle le Vietnam a été occupé par les Chinois.

Ce qui est particulier au Vietnam c'est d'avoir lié le culte des ancêtres et le culte des génies du village. Si toutes les nations ont une histoire de leur origine, toutes ne rendent pas un culte aux ancêtres fondateurs des communautés villageoises.

A travers le culte des ancêtres se crée un lien « individu-famille-lignage-village-pays ».

Sur le plan des croyances, ce culte est basé sur l'idée que la mort n'interrompt pas la vie. « L'individu dans la vieille cité annamite » Nguyen Manh Tuong, Imprimerie de la Presse Montpellier 1932 nous lisons : L'effet de la se borne à changer la vie dans certains de ces caractères. Elle lui soustrait sa matérialité tangible. Mais là se limite son action. Comme auparavant, les besoins organiques continuent à se manifester : le défunt aura à s'occuper de son logement, de sa nourriture, de ses divertissements. Il sera doté d'une vie occulte, latente. Sa protection tutélaire ou son action malfaisante continuera de s'exercer sur ses descendants. Aux heures solennelles de la vie, il reviendra s'asseoir sur l'autel des ancêtres, il jouira du spectacle de sa famille assemblée, goûtera aux aliments, respirera l'encens qu'a prodigués la piété filiale. »

On peut dire que le groupe familial comporte les vivants et les morts sur cinq générations.

Les morts dorment leur dernier sommeil dans la terre que de leur vivant ils ont labouré, dans le paysage qui leur est familier. On voit donc partout des tombes au milieu des rizières.

Il y a une pratique qui consiste à enterrer le corps deux fois. En effet, 3 ans après la mort, une nuit de pleine lune, on déterre le cadavre, on nettoie les os et on le ré-enterre. Si la première inhumation n'a pas pu se faire dans le village des ancêtres de la famille, on s'arrange pour que les os puissent être enterrés dans le village des ancêtres.

Le culte des ancêtres leur est rendu devant l'autel des ancêtres auprès duquel la famille se réunit pour chaque anniversaire de mort et pour les grands événements familiaux. Aujourd'hui

il y les photos des ancêtres sur l'autel des ancêtres. Avant il y avait des tableaux. J'ai vu dans une maison des boîtes pour les âmes. Ce sont de petites armoires, disposées sur l'autel des ancêtres, les couples l'un à côté de l'autre, les personnes qui ne se sont pas mariées donc sans descendance sont à une place particulière. Dans ces petites armoires, on dispose quelques objets personnels du défunt qu'il utilisait régulièrement et auquel il tenait : par exemple une pipe pour un homme, un petit livre, ou bien un bijou ou une barrette pour une femme. Quand on fête l'anniversaire du mort, on ouvre la boîte avant de faire les prières et ainsi on est plus proche de lui par la mémoire.

De leur vivant, les parents et anciens encore en vie, s'ils sont l'objet d'injures ou de menaces ou d'agression de la part d'un de leur descendant, ce dernier sera sévèrement puni par la loi qui empiète ainsi dans le domaine privé. On comprend donc que si l'on injurie ou parle mal d'un mort, la faute en est d'autant plus grande qu'on ne peut pas réparer. Ce dernier pourra se venger. Il est donc doublement important d'honorer les morts.

Voilà pour le culte des ancêtres.

On peut retenir de ces pratiques que la place de chacun dans la famille au niveau synchronique et diachronique est fondamentale. Elle assure l'harmonie du groupe familiale.

IV Ce qui s'est passé pendant la guerre de libération

Sur le plan législatif, une première loi date de 1959 et traite entre autre du statut de la femme. La polygamie est interdite, le divorce est autorisé, le libre choix des parties est indispensable pour contracter une union matrimoniale. Cette loi a dû être modifiée en 1987 car la loi de 1959 ne mentionnait pas du tout le statut des enfants naturels et de leur mère. Les enfants naturels n'avaient pas d'existence légale et n'étaient pas déclarés à l'état civil. Leur mère était rejetée par leur famille et par la société.

Dans cette loi, également, les parents ont des devoirs envers les enfants et les enfants ont des devoirs envers les parents. Ils leur doivent assistance en cas de nécessité, mais aussi respect et obéissance. Ceci est réaffirmé chaque fois que l'on remanie la loi. Par exemple en 2004 quand on a modifié la loi sur les enfants délinquants en introduisant les alternatives à la privation de liberté, on a réaffirmé le devoir d'obéissance des enfants envers leurs parents. Les familles n'ont pas le droit d'avoir plus de deux enfants.

Pendant les 30 ans de la guerre de libération, il a été interdit de pratiquer le culte des ancêtres. Je cite Nguyen Thanh Huyen, un penseur vietnamien, texte de 1994 dans les *Etudes vietnamiennes* : « Les Viets n'ont jamais renié le culte des ancêtres. Pour certaines raisons, ce culte était parfois négligé mais à la faveur de certaines circonstances, il revit avec une force inimaginable. Cette négligence est peut-être due aux aléas de la guerre prolongée. Cependant cette explication n'est peut-être pas tout à fait complète. La raison principale ou non moins importante est qu'il est un temps où le culte des ancêtres était considéré comme une superstition pas conforme à l'idéologie matérialiste athée prédominante. On le reniait, parfois sous la pression de la communauté, l'esprit collectif étouffant toute déviation individuelle ».

En même temps, du fait de la guerre beaucoup de soldats morts n'ont pas pu être enterrés ou ont dû être enterrés sur place. Après la guerre la réforme agraire a entraîné une redistribution des terres et donc les anciennes tombes qui se trouvaient près des habitations

se sont trouvées bousculées et détruites, si bien qu'on ne les a plus retrouvées. Tout ceci donc a créé un grand désarroi dans la population.

Malgré cet interdit, les croyances se sont maintenues. Je cite un livre de Bao Dinh : « Le chagrin de la guerre » paru en français en 1997 chez Picquier et censuré en partie au Vietnam. Il parle d'un bataillon qui s'est fait presque totalement décimé par les forces américaines en 1969. « Plus personne ne parle du 27^{ème} bataillon. Pourtant, refusant de rejoindre le ciel, les fantômes, les démons nés de cette défaite continuent d'errer. On a donné à ce coin le nom effrayant des "Ames hurlantes". C'est pourquoi, lorsque le régiment B3 est venu stationner dans cette région pendant la saison des pluies en 1974, Kien (c'est le héros de l'histoire, un cadre militaire) et les soldats ont du dresser un autel, organiser une cérémonie secrète pour prier, consoler les âmes des soldats du 27^{ème} bataillon encore agglutinées dans les fourrées. Des jours et des nuits durant, les flammes, les pointes incandescentes des bâtonnets palpaient dans la fumée des encens. »

Il n'était pas possible de passer outre une pratique aussi fondamentale dans l'esprit des vietnamiens et les cadres le savaient. Les âmes des morts auraient cherché à apporter le malheur.

La pratique du choix des noms a également été modifiée ; moins dans l'interdit de donner le nom d'un ancêtre sur cinq générations (cette pratique s'est poursuivie sans interruption même si elle est passée à trois générations) que dans la recherche d'un nom qui reflète la place de l'enfant dans la famille. Je peux donner un ou deux exemples. J'ai eu écho de quelques histoires significatives. Le cousin d'un ami a fait la guerre au Sud, loin des siens dans les marécages du delta du Mékong. Quand il est revenu en 1975, il était très perturbé. Il a fini par se marier et il a eu un fils. Il l'a appelé « marécage ».

Quelqu'un d'autre était en Russie pendant la guerre et s'occupait des avions migs. Il est parti laissant sa femme enceinte de peu. Elle lui a écrit pour lui demander le nom qu'il souhaitait donner à son enfant. Il a répondu que si c'était un garçon il souhaitait qu'il s'appelle « Mig ». Mais la lettre n'est jamais arrivée. La mère a donc donné un autre nom à son fils. Au retour du mari quelques années après, il a été surpris. La mère est à nouveau enceinte, elle accouche d'une fille. Le père décide de l'appeler « Mig » le nom qu'il voulait donner à son fils.

Une autre femme garde un très bon souvenir des années d'études passées à Moscou. Elle appellera son premier enfant « Moscou ».

Giap a appelé son fils Dien Bien. Cela a été discuté dans les journaux car les gens trouvaient que ce n'était pas normal que le général Giap s'approprie ce nom. Ces noms ne sont plus des noms familiaux, ce sont des noms chargés de sens pour la personne qui en fait le choix.

V La période actuelle

Après le Doi Moi, c'est à dire le renouveau qui date de 1986, l'on a constaté un retour rapide de la plupart des habitants aux coutumes du culte des ancêtres et à l'attention portée au choix des noms.

Quelques mots sur le *Doi Moi*.

Après la guerre, l'URSS est intervenue pour aider le Vietnam à mettre en place une économie planifiée et la réforme agraire. Certains vietnamiens parlent des tracteurs rouges qui ont débarqué pour cultiver les rizières. Un vrai désastre. On ne peut pas cultiver les rizières avec un tracteur. Le Vietnam a connu quelques années de famines dramatiques.

C'est le moment des « boat people ». L'URSS a aidé le Vietnam financièrement et a formé un grand nombre de cadres.

Puis dans un climat déjà dramatique économiquement et socialement, en 1986, du fait de la « perestroïka » le grand frère russe les lâche. C'est une catastrophe. Le Vietnam opère alors une révision déchirante en ouvrant le pays sur l'extérieur d'un point de vue économique, en permettant les échanges avec les Vietkieu ainsi que le retour à une privatisation des terres dans les campagnes. En 1988 il y a eu la chute du mur de Berlin. Cela a représenté pour les dirigeants Vietnamiens un effondrement psychologique ; ils ne s'en sont pas encore vraiment remis.

Le régime étant ainsi ébranlé les gens se sont spontanément tournés vers la tradition avec une période d'interrogation qui dure encore aujourd'hui au niveau des cadres du parti qui ne savent plus quelles sont leurs références au niveau éthique. Ce sont des sujets qui sont largement discutés au Vietnam publiquement.

Les sentiments exprimés étaient les suivants : Il est nécessaire de retrouver nos traditions, c'est une façon de préserver notre identité, nous voyons ce que cela donne de suivre les autres, à un moment ou à un autre ils nous lâchent.

Les camions, les autobus étaient pour la plupart du matériel russe et il n'a plus été possible de trouver des pièces détachées, etc. Maintenant il y a d'autres véhicules mais pendant des années c'était le grand bricolage.

Nous allons voir que les 3 ordres de références qui organisaient la vie dans le Vietnam traditionnel vont être mobilisés pour réorienter les choix de vie après le choc de l'effondrement de la Russie.

Nous allons retrouver la famille, les intellectuels et les cadres du parti (ils remplacent les lettrés de jadis qui avaient une fonction dans l'administration et le gouvernement). Chacun de ces piliers de la société va répondre de sa place sur la façon de concilier modernité et tradition.

1) Au niveau des familles

Le respect du culte des ancêtres. Les gens se sont mis à rechercher leur mort, c'était ce qui les avait le plus choqués dans les directives gouvernementales. Les recherches ont été confiées à des médiums ou des géomanciens. Les branches des familles qui avaient émigré à l'étranger ont commencé à pouvoir revenir au Vietnam et ont participé à la recherche des tombeaux ou des morts. Ils apportaient l'argent et en même temps ils se regroupaient autour des médiums pour participer à l'enquête nécessaire pour avoir des pistes pour retrouver les corps. Des amis m'ont dit à quel point ces pratiques ont permis à des familles, anciennement divisées du fait de la guerre, de pouvoir à nouveau se parler et se retrouver.

Donc dans un premier temps ce mouvement est spontané, et le gouvernement ne voit pas cela d'un très bon œil. Devant l'ampleur que prend le phénomène, le gouvernement va décider de l'autoriser et de l'accompagner. Cela veut dire que les personnes peuvent recevoir de l'argent ouvertement de leur famille à l'étranger pour refaire les tombes, qu'un individu peut prendre quelques jours de congés quand il s'agit de partir à la recherche des morts ou de les enterrer quand on en a retrouvé. Il va même y avoir des médiums fonctionnaires. Ceci s'est produit dans les années 1997/98/99.

Voici une histoire qui montre la capacité de concilier tradition et modernité.

Une femme mariée et mère de famille ne s'est pas consolée de la mort de son frère à la guerre car il n'a pas pu être enterré et la tradition n'a pas été respectée. On fait venir un médium et la famille des USA vient aussi pour cette réunion familiale. On discute longuement sur les dernières nouvelles que les uns et les autres ont eues du frère alors qu'il était encore en vie. Le médium estime avoir assez de renseignements pour pouvoir partir en recherche.

Au bout de deux ans, il informe la famille qu'il a trouvé des ossements qui correspondent aux indications recueillis. La sœur est très heureuse, elle peut enfin commencer son deuil. Toutes les cérémonies sont pratiquées et on met la photo du frère sur l'autel des ancêtres.

La sœur va mieux, la vie reprend son cours. Mais voilà que 2 ans après, le médium réapparaît pour dire qu'il a trouvé un autre corps et qu'il pense que celui-ci est vraiment le bon. Crise familiale. La sœur ne veut pas en entendre parler. C'est avec le premier qu'elle a fait son deuil. Finalement le mari fait faire des recherches génétiques pour savoir lequel est le bon. C'est le deuxième qui est le bon. La famille va donc décider d'enterrer les deuxièmes ossements comme ils l'avaient fait pour le premier, avec tout le rituel nécessaire. Il y a donc 2 tombes et une seule photo sur l'autel des ancêtres.

Quasiment tous les Vietnamiens actuellement ont un autel des ancêtres dans leur maison, même les plus fervents communistes.

Le choix des prénoms : la pratique actuelle est fonction des familles et de leur croyance. Dans les villages le retour aux pratiques traditionnelles est le plus fréquent. Dans les villes, les médiums sont beaucoup sollicités ; le bouddhisme encadre davantage les pratiques. Le nom est donc choisi soit par les parents seuls, mais le plus souvent c'est en accord avec les grands-parents, soit avec l'aide d'un bonze ou d'un devin qui connaît l'astrologie. Le discours c'est que le pays, le reste du monde, traverse une période très bouleversée et qu'il faut donc être vigilant à se replacer dans le sens de l'harmonie générale. Discours éminemment confucéen. Actuellement les parents donnent souvent comme nom intermédiaire le nom principal du parent du même sexe. Plus personne ne donne comme nom intermédiaire le phonème qui permettait une identification du sexe de l'enfant. C'est ressenti comme un peu humiliant. Il est alors encore plus difficile même pour les Vietnamiens de reconnaître le sexe de l'enfant à travers son nom principal.

Un exemple récent : un ami médecin m'a raconté que son fils aîné est né l'année du tigre et avec une configuration astrale au moment de la naissance qui renforce encore le côté agressif du signe. Sa femme et lui ainsi que les grands-parents sont allés rencontrer un bonze qui a conseillé de donner un prénom qui adoucisse la conjoncture néfaste. Il s'appelle donc « conciliant ».

Un autre exemple : Dans une autre famille les parents du père sont morts quand il était très jeune. C'était au début de la guerre. Il a été élevé par son oncle sans être adopté. Il y a donc une rupture dans le culte des ancêtres. Sa lignée ne peut plus apparaître dans la filiation. Ce couple a 3 filles qui porteront comme nom intermédiaire le nom principal de la mère, et un garçon à qui l'on donnera Van comme nom intermédiaire. A la génération d'après, la mère dont le père est devenu un intellectuel important au Vietnam, souhaite que ses 2 garçons portent le même nom intermédiaire qu'elle, nom qui indique la filiation de son côté ; mais elle donne à son fils aîné comme nom principal le nom intermédiaire du père.

A la génération suivante, le fils aîné souhaite rétablir la filiation paternelle et va donner le nom de son père comme nom intermédiaire à son fils aîné. La grand-mère va accepter, bien qu'elle ne soit pas satisfaite de ce que sa filiation à elle, qu'elle juge plus glorieuse, disparaisse du nom de l'aîné de ses petits-fils.

Actuellement que ce ne sont plus les grands-parents qui choisissent les noms, une grande inventivité est possible dont on voit qu'elle est très chargée de sens par rapport à la filiation.

2) Au niveau des intellectuels

Ces questions sont discutées dans le parti. Comment cela est-il possible ?

C'est qu'il y a une similitude entre le communisme et le confucianisme. Je cite un texte du docteur Nguyen Khac Vien, dans son livre publié en 1993 : *Souvenirs et commentaires* :

« Le marxisme ne déroutait nullement les confucéens en centrant les réflexions de l'homme sur les problèmes politiques et sociaux. L'école confucéenne ne faisait pas autrement. En définissant l'homme par la totalité de ses rapports sociaux, le marxisme ne choquait guère les lettrés qui considéraient que le but suprême de l'homme est d'assumer correctement ses obligations sociales. De la définition purement morale des obligations sociales dans le confucianisme à la définition scientifique des rapports sociaux dans le marxisme, il y a certes la différence qui sépare une pensée scientifique d'une doctrine purement éthique, mais on se meut dans le même plan, on reste dans le même ordre de préoccupation. Quand il passe de la société traditionnelle à la société socialiste, l'homme confucéen adopte une discipline sociale nouvelle. Mais au fond de lui-même, il n'a jamais été hostile au principe même d'une discipline collective, la considérant comme indispensable au développement de sa propre personnalité ».

Ou encore : « Quel sera le lien qui, dans les conditions actuelles d'une société urbaine avec des familles nucléaires parentes, mais dispersées géographiquement, unira leurs membres ? Ce lien de parenté est-il nécessairement lié à une structure techno-économique déterminée ? Ou dépend-il d'autres facteurs, au quel cas il pourrait persister et continuer à jouer un rôle dans un système économique nouveau ? Nous avançons l'hypothèse de la persistance de ce lien car il est lié au monde des croyances qui peuvent se transmettre d'un système économique à un autre. Il ne s'agit pas d'une religion au sens occidental du mot mais d'un ensemble de croyances ou d'idées acceptées par la quasi-totalité de la société, par les fidèles de n'importe quelle religion. Cet ensemble de croyance se concrétise par un ensemble de pratiques rituelles : anniversaires, rites funéraires, rites de deuil, de mariage... (*Je rajouterai pratique de nomination des enfants, l'auteur que j'ai bien connu n'avait pas d'enfant*)) Par cet ensemble de croyances et de pratiques rituelles, chaque individu est lié non seulement aux membres d'une parenté encore vivante, mais aussi aux ancêtres lointains. Le lien qui unit les membres d'un même lignage ne joue plus sur le plan économique : en cas de difficulté l'individu a recours aux services sociaux, plus à la parenté. **Le lien qui persiste est de nature symbolique : c'est un ensemble de rites et de croyances.** Il est certain que si un enfant dès le plus bas âge accomplit à l'imitation de ses parents tout un rituel en communion avec les membres d'une famille élargie, sa formation socioculturelle sera entièrement différente de celle d'un enfant qui n'a jamais pratiqué le culte des ancêtres. La présence de l'autel des ancêtres dans chaque foyer, la célébration périodique du culte, l'existence d'un temple familial pour chaque lignage font que les morts continuent à être présents dans la vie de chacun. »

Ces questions sont donc discutées publiquement dans les revues et les journaux.

3) sur le plan gouvernemental

Le gouvernement aussi s'intéresse à ce retour à l'identité vietnamienne.

En 2004, il a été décidé que la fête nationale ne serait plus double comme actuellement, partagée entre la proclamation de l'indépendance par Ho Chi Minh début septembre 1945 et la réunification du pays en 1975. La date choisie est celle de la fête des rois Hungs dont nous avons déjà, parlé. Les décisions sont l'objet de discussions organisées par le parti avec le peuple à travers les journaux.

Un autre exemple : il est question de construire pour la ville de Hanoi un grand cimetière de 2000000 de places. On a décidé de le construire dans une très belle vallée un peu en dehors de Hanoi. On a réuni les différents responsables des communautés spirituelles pour décider comment le cimetière devait être construit. Doit-il y avoir un temple bouddhique au centre, mais également alors aussi une église, etc. Doit-il y avoir des aménagements permettant la possibilité de fêter un ancêtre d'une même lignée à plusieurs dizaines de personnes ? J'ai entendu parler de cela pendant mon séjour à Hanoi en juin 2004. Cette question est considérée comme très importante car les morts sont les intermédiaires entre la terre et le ciel. Ils sont aussi les intercesseurs. Donc il faut en prendre soins. Voici un exemple de comment le gouvernement cherche à être présent concrètement dans ce retour aux traditions.

Il y a donc deux courants qui s'affrontent de façon très visible. Le premier courant dit « moderne » voudrait desserrer le carcan de la hiérarchie à tous les niveaux, depuis l'éducation jusqu'aux relations du travail. Il y a de grandes discussions au sujet la liberté de parole que l'on peut accorder aux enfants pendant les classes de maternelle. La réforme de l'éducation scolaire est un thème prioritaire cette année.

Les connaissances psychologiques sont diffusées. La montée de la délinquance est attribuée au manque d'encadrement de la jeunesse du fait que les parents recherchent exclusivement l'amélioration de leur bien être matériel en travaillant 60 heures par semaines, au détriment du temps passé à l'éducation des enfants.

Pourtant, au sujet des enfants en conflit avec la loi sur lequel j'ai travaillé au Vietnam, il est très difficile de faire comprendre le lien entre l'enfance maltraitée et la délinquance. La sévérité des parents ne peut pas encore être remise en question.

Un autre courant attribue les difficultés de la société à un affaiblissement de l'autorité lié à l'influence des habitudes occidentales. Ils souhaitent donc plutôt renforcer le retour à la tradition et le respect de la hiérarchie. Est-ce que le retour à la tradition doit être automatiquement associé au respect de l'autorité hiérarchique ? Tout ceci fait l'objet de discussions publiques.

Ainsi, à tous les niveaux, au niveau individuel, au niveau des intellectuels (les anciens lettrés qui dirigeaient les villages et les villes) et au niveau du gouvernement tout le monde se met au travail pour retrouver les sources de la tradition vietnamienne et les accommoder aux mutations socio-économiques

VI Peut-on donner un sens à ces pratiques ?

Il me semble intéressant d'utiliser une méthode comparative en regardant ce qui se passe en France quant au choix des prénoms, pour donner sens au pratique

Très brièvement il me semble que la différence la plus importante vient de ce que nous avons légiféré sur les prénoms jusqu'à très récemment depuis le code civil dit « code Napoléon ». Il est aussi mentionné l'interdiction de changer de nom et de prénoms. Ceci date de la révolution française mais existait déjà auparavant. Antérieurement c'était l'Eglise qui tenait

les registres de l'état civil. Le prénom que l'on pouvait choisir était des prénoms chrétiens ou de l'antiquité.

Depuis 1993 le choix est totalement libre. En 2002 on a ouvert des possibilités de choix pour le nom de famille. Pour nous tous, cette liberté de choix est associée à la modification de l'institution familiale dans notre société.

Quel commentaire peut-on faire à partir de l'examen comparatif de ces pratiques ?

Jusque donc il y a un demi-siècle environ, la plupart des rites qui chez nous accompagnaient les événements importants de la vie étaient des rites religieux, chrétiens essentiellement dans notre culture. La naissance, le mariage et la mort étaient encadrés par les saints sacrements. Il n'y avait pas de tradition proprement familiale.

Aujourd'hui, les événements importants de la vie d'un individu ne sont plus accompagnés par le rituel de l'église qui leur donnait sens. Traditionnellement la tâche de l'éducation était de faire advenir l'enfant à l'existence psychique et sociale à laquelle il était destiné. Il participait à un certain nombre de rituels qui rythmaient les temps de la vie : naissance, adolescence, mariage, mort.

Si l'on rapproche cette évolution sociologique de celle des progrès scientifiques qui ont conduit à la contraception on en arrive à ce que l'enfant devient essentiellement ce que Marcel Gauchet appelle « l'enfant du désir ». Il a écrit un article à ce sujet dans le numéro de la revue *Débat* « *Enfant-problèmes* » de novembre 2004 qu'il intitule *L'enfant du désir*. Je le cite : « Le berceau du désir, (*il reprend l'expression que Marie-Rose Moro a initié en parlant de "berceau culturel"*) donc, est ce nœud qui se tresse au cours des années 1970 entre l'aboutissement d'un processus venu de loin et les avancées de la science médicale. Événement extraordinaire à l'échelle de l'histoire des sociétés : la reproduction cesse d'être une histoire collective par excellence, celle qui commandait le lien vital entre les êtres et en déterminait les formes. C'est cela que veut dire désinstitutionnalisation de la famille. Ce qui liait primordialement les êtres, ce qui rendait leur coexistence indéfectible était suspendu à la nécessité de la perpétuation de l'espèce et de la continuation de la collectivité. A la charnière de la nature et de la culture, la famille était l'instance médiatrice chargée indissolublement de produire des vivants et de les transformer en être pour la société. Il lui revenait de transfigurer la reproduction biologique en reproduction culturelle... » Et plus loin : « Les liens familiaux sont devenus libres. Ils sont passés, pourrait-on dire, de la sphère de la socialité primaire, celle qui participe de l'institution du social à la socialité secondaire, celle qui procède des options des individus. »

Nous voyons à quel point la nomination des enfants en est le reflet.

Ce que nous avons rencontré au Vietnam et nous avons essayé de le démontrer, c'est une société qui s'arque toute pour ne pas perdre ce qui fait sa spécificité, autour d'un ordre symbolique qui remonte à des siècles et dont le fondement est l'organisation groupale familiale qui remonte vers l'organisation villageoise et vers l'organisation étatique. Elle partage cette spécificité avec la Chine.

Si nous revenons à Anne Cheng : « En tant que phénomène religieux, le culte des ancêtres manifeste **le groupe de parenté** comme paradigme de l'organisation sociale, et c'est sans doute pour cette raison que, au-delà de sa fonction proprement religieuse, il a contribué à l'élaboration d'une certaine conception de l'ordre sociopolitique en Chine ». C'est ici le terme « groupe de parenté » qui a son importance.

L'évolution semble se faire d'un détachement du formalisme des rites et de leur concrétude vers une découverte de leur importance symbolique. Comme le disait très bien Nguyen Khac Vien que nous avons déjà cité : « Le lien qui persiste est de nature symbolique, c'est un ensemble de rites et de croyances ».

Les Vietnamiens se demandent aujourd'hui si malgré la pression de la société de consommation ils sauront conserver leur spécificité.

J'ai eu récemment entre les mains un livre de nouvelles écrites par de jeunes écrivains vietnamiens entre 1991 et 2003. Le style de l'écriture est très différent des livres publiés les décennies précédentes qui contenaient presque tous une dimension épique. Le récit est plus subjectif, plus personnel. Mais toutes ces nouvelles sont traversées par la problématique du lien entre les traditions du passé et une neuve revendication de liberté.

Une des nouvelles par exemple s'intitule « chipie ». Ce texte est d'inspiration bouddhique. Il montre l'omniprésence du tiers quel qu'il soit dans les relations familiales. C'est le récit d'un conflit voilé entre une mère et sa fille. La mère reproche à sa fille d'avoir deux liaisons simultanées et de promettre le mariage à chacun des garçons. Elle ne comprend pas. Ce qu'elle supporte le moins c'est la duplicité de sa fille vis à vis des garçons qu'elle fréquente. Elle scande ses discours par « mais que t'ai-je fait dans une vie antérieure pour que tu te venges ainsi sur moi ». La jeune fille se demande si elle parlera ainsi à sa propre fille plus tard. Finalement elle accepte les conseils de sa mère, elle choisit celui avec lequel elle s'entend le mieux et en avertit l'autre. On peut se demander si cette expression « Que t'ai-je fait dans une vie antérieure » n'est pas finalement l'expression qui fait basculer la fille dans un comportement plus proche de sa mère. Ce n'est pas un conflit entre deux subjectivités, ce n'est pas un conflit entre l'ancien et le moderne. Ce qui est en jeu de façon assez subtile somme toute, c'est ce qui est transmis dans le transgénérationnel pour le meilleur et pour le pire et qu'il faut bien accepter. La médiation de l'histoire passée est invoquée en termes très généraux qui ne culpabilisent personne.

En conclusion

Pour donner sens à cette description du fonctionnement familial vietnamien actuel, il me faut raconter une histoire de changement de nom principal pour un bébé ayant des difficultés de développement.

Une amie me raconte l'histoire de sa cousine. « En fait, comme mes oncles, parents de mon cousin, ne sont pas trop traditionnels, ils ont laissé la liberté à leurs enfants de choisir le prénom pour mon neveu. C'est mon cousin, qui s'appelle Duc, qui a choisi le prénom pour son garçon après avoir discuté un peu avec mon oncle (simplement comme par respect envers ses parents car le bébé sera un garçon, ce qui est toujours très apprécié par les beaux-parents, alors ils le laissent choisir) Son prénom est donc Duc Manh : "Duc" est le nom intermédiaire qui signifie vertu ou générosité et "Manh", le nom principal qui signifie la force. (*Le nom intermédiaire donné à l'enfant est le nom personnel du père*). Après la naissance du bébé, ma cousine, s'inquiétant du futur de son garçon, a consulté un bonze qui est aussi devin, pour savoir si le nom de l'enfant était bon. Comme il dit à la maman que ce nom n'est pas bon pour son enfant, et même pour sa future femme, ma cousine a demandé à son mari de donner à ce dernier un autre prénom mais il ne l'a pas accepté. Il lui a dit de ne pas croire à des bêtises. Plusieurs mois après, en voyant que son garçon n'est pas très en forme, il a mangé très peu, il ne grossit pas, il a accepté la proposition de sa femme. Et cette fois c'est elle qui a choisi le

prénom avec ses parents et ses beaux-parents pour son garçon avec l'accord, bien sûr, de son mari. Et le bébé maintenant est plus vif, se développe mieux, bien qu'il ne mange toujours pas beaucoup, comme auparavant. »

A signaler que le bonze n'a pas imposé de nouveau nom. C'est la famille qui décide de ce qu'elle veut faire.

Je souhaitais rencontrer cette jeune femme mais cela n'a pas été possible. J'aurais voulu lui demander pourquoi elle pensait que ce n'était pas un bon nom. Pour moi, il est évident que se cache derrière cette histoire un problème de relation homme/femme et un conflit de génération. Le bonze donne cette réponse superbe que ce nom n'est pas bon non plus pour la future femme. (*« Force » c'est un prénom un peu machiste, dirions-nous*).

Grâce aux coutumes, sans que rien ne soit explicitement désigné, le problème va se résoudre avec une légère modification des places de chacun dans l'organisation familiale et une nouvelle harmonie se crée.... jusqu'à peut-être la prochaine difficulté.

Nous avons vu grâce à une comparaison avec les pratiques françaises, que l'accueil de l'enfant et donc sa place dans la famille était très différent dans ces deux cultures. Chez nous, le désir d'enfant est au premier plan. Mais de quel désir s'agit-il ? Au Vietnam, la place dans la famille est au premier plan, au prix d'une incontestable contrainte éducative.

Nous avons vu dans l'exemple cité que toutes les coutumes concernant le choix des prénoms et les interdits et tabous associés à ces choix ont à voir avec les problématiques principales de la constitution du sujet.

Deux problématiques s'interpénètrent :

- Une problématique narcissique des parents qui peut entraver le développement du narcissisme de l'enfant ; elle est atténuée par la pratique du surnom péjoratif donné au bébé quand il est petit, ou la pratique du changement de nom.
- Une problématique plus œdipienne qui a trait aux questions de rivalité et de place dans les générations ; elle est atténuée par l'interdit de donner le nom d'un ancêtre à un enfant, par la place du culte des ancêtres au sein de la vie familiale ; cette dernière pratique influence sûrement la constitution de ce que les psychanalystes appellent les fantasmes originaires.

Je fais l'hypothèse que le fait de valoriser la nécessité pour chacun de trouver son insertion dans le milieu familial et social place les pratiques qui entourent le développement de l'enfant en position de tiers et permet d'éviter les pièges qui pourraient se trouver sur le chemin de ce développement du fait d'une relation imaginaire envahissante et problématique entre les parents et l'enfant.

Notre évolution, en France, met en avant la possibilité pour chaque individu de se construire lui-même en fonction des éléments particuliers de son histoire personnelle et culturelle. Les liens de filiation qu'il bâtira seront le reflet de cette création personnelle et elle pourra à son tour se perpétuer. C'est une tâche exaltante mais difficile. La question se pose pour ceux qui n'ont pas la possibilité de faire ce travail. Rien ne vient plus les encadrer.

C'est comme cela que je ressens la différence entre nos deux cultures. Les Vietnamiens en sont, comme pour le reste, plus ou moins conscients. Trouveront-ils une voie médiane pour penser le rapport individu/société ?

BIBLIOGRAPHIE

Boa N. *Le chagrin de la guerre* (traduit du vietnamien par Phan Huy Duong). Arles : Philippe Picquier ; 1994.

Boussat S. *Les fils du dragon et de la fée. Thèse pour le Doctorat en Médecine*. Faculté de Médecine de Marseille ; 1996.

Cheng A. *Histoire de la pensée chinoise*. Paris : Le Seuil ; 1997.

Do Lam CL. *La mère et l'enfant dans le Vietnam d'autrefois*. Paris : L'Harmattan, Coll. « Rencontres asiatiques » ; 1999.

Gauchet M. *L'enfant du désir*. *Le Débat* 2004 (132) : 98-121.

Massard-Vincent J, Pauwels S. (Eds) *D'un nom à l'autre en Asie du Sud-Est*. Paris : Karthala, Coll. « Hommes et sociétés » ; 1999.

Nguyen KV. *Rêves, Souvenirs, Commentaires*. Hanoï : The Goi ; 1993 (édité avec le concours de l'Ambassade de France à Hanoï).

Nguyen KV. *Famille élargie, lignage, culte des ancêtres*. *Etudes Vietnamiennes* 1994 (113 - numéro spécial).

Nguyen KH. *Renouveau spirituel dans le Vietnam actuel*. *Mémoire de DEA*. Université Paris VII - Denis Diderot ; 2002 :

Nguyen MT. *L'individu dans la vieille société annamite*. Montpellier : Imprimerie de la Presse ; 1932.

Nguyen TH. *Le culte des ancêtres, un trait caractéristique de la vie spirituelle des Vietnamiens*. *Etudes Vietnamiennes* 1994 ; (113 - numéro spécial).

Nguyen-Rouault F. *Une famille de Saïgon*. La tour d'Aigues : L'Aube, Coll. « Carnet de voyage » ; 2003.

Phan TH. & al. *Au rez-de-chaussée du paradis* (Textes réunis, traduits et présentés par Doan Cam Thi). Arles : Philippe Picquier ; 2005.